

CGV  
location



## LOCATION CONDITIONS GENERALES

### GENERALITES

Les présentes conditions générales de services détaillent les droits et obligations entre d'une part l'entreprise FOX'S DESIGN vendant les services et prestations définis ci-après, et d'autre part, toute personne physique ou morale dénommée ci-après « le Client ». Tout client reconnaît avoir pris connaissance des CGP avant d'avoir signé le contrat et apposé la mention « lu et approuvé ».

Les services et prestations proposés par FOX'S DESIGN sont les suivants :

- Ateliers créatifs particulier en décoration pour événements privés.
- Conseil pour la décoration publics et privés.
- Toute activité de scénographie et de décoration d'évènements publics et privés.
- Toute activité de location de matériels dans le cadre d'évènements publics et privés

### PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de prestation sont relatives à l'entreprise FOX'S DESIGN, dans le cadre de ses activités de décoratrice événementiel et location de matériel. Elles constituent le cadre des engagements contractuels et financiers proposés à ses clients.

Préalablement à la conclusion du contrat, le Client se doit de réclamer au vendeur les présentes conditions générales de vente. Le fait que l'entreprise FOX'S DESIGN ne se prévale à un moment donné de l'une ou l'autre des présentes conditions générales de prestation ne peut être interprété comme une renonciation à se prévaloir de l'une quelconque

Le Client, s'étant déclaré intéressé par cette offre de services, délègue à FOX'S DESIGN la responsabilité de la prestation choisie par la signature obligatoire d'un Mandat ; il dispose dès lors d'un délai de rétractation de sept jours au-delà duquel les présentes conditions générales sont destinées à définir leurs droits et obligations réciproques.

### CONDITIONS D'APPLICATIONS

Les conditions générales de prestation s'appliquent à toutes les prestations effectuées par FOX'S DESIGN.

Elles sont adressées au client en même temps que le contrat correspondant à la prestation choisie.

En cas de contradiction entre les Conditions Particulières figurant au devis signé par le client et celles figurant aux présentes Conditions Générales, les dispositions du devis sont seules applicables.

### PRIX ET TAXES

#### DEVIS

- Toute intervention de FOX'S DESIGN fait l'objet d'un devis précis, détaillé et personnalisé remis ou envoyé (fax, e-mail, et/ou lettre simple) au Client.
- Ce devis comporte la désignation et le type de prestations déterminées à partir de la demande exprimée par le Client ainsi que les modalités et coûts y afférents.
- Les prix indiqués sont nets, en euros et valables pendant une durée de trente jours à compter de l'émission.
- Selon l'Article 293 B du Code Général des Impôts applicable à l'entreprise, nos factures ne sont pas soumises à la TVA.

- Les présentes C.G.P, le devis accepté par écrit par le Client ainsi que tout document émis par FOX'S DESIGN relatif à l'objet de la prestation, à l'exclusion de tout autre document émis par FOX'S DESIGN et n'ayant qu'une valeur indicative, forment le contrat.

- Toute modification ou résolution de la prestation demandée par le Client est soumise à l'accord express de FOX'S DESIGN.

- Une telle demande du Client ne pourra être examinée que si elle parvient à FOX'S DESIGN au plus tard 30 jours avant le début de l'évènement. Passé ce délai, la prestation restera valable et devra être intégralement acquittée par le Client.

### CONDITIONS DE LOCATION

#### MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

- Le prestataire met à disposition un matériel conforme à la réglementation en vigueur.
- Le matériel, ses accessoires, et tout ce qui en permet un usage normal, sont mis à disposition au client en bon état.
- La prise de possession du matériel transfère la garde juridique du matériel au client conformément à l'article 5.

#### ETAT DU MATERIEL LORS DE LA MISE A DISPOSITION

A la demande de l'une ou l'autre des parties, un état contradictoire sera établi. Si celui-ci fait apparaître l'incapacité du matériel à remplir son usage normal, ledit matériel est considéré comme non-conforme.

### LIEU DE MISE A DISPOSITION

- Le matériel est exclusivement utilisé sur le lieu convenu avec le client, à l'adresse indiqué sur le devis.

- Le client se voit interdit toute sortie du matériel du lieu convenu.

- Le matériel est incessible et ne peut être sous loué. Ils restent la propriété du loueur. Ils doivent rester sous la garde et la responsabilité du client pendant tout le temps où ils sont entreposés sur les lieux d'exécution du contrat.

- La prise de possession du matériel, par le client, transfère la garde juridique du dit matériel, du prestataire au client. Ce dernier assume la pleine responsabilité des dommages causés à autrui au sens des articles 1382 à 1384 du code civil. En aucun cas, la décoratrice pourra être tenue responsable des événements survenus lors de la manifestation.

- Est exclue toute responsabilité du prestataire relative à un matériel dont le client n'aura pas respecté les précautions d'utilisation du fabricant et/ou du prestataire.

- En tout état de cause, toute responsabilité avérée du prestataire dans l'exécution de sa prestation est, de convention expresse, limitée à la remise en état du matériel ou à son remplacement.

- Le client s'engage à maintenir le matériel propre (hors textile et vaisselle) et en bon état. Il s'engage également à l'utiliser en respectant les règles d'utilisation.

- Le client est responsable de l'utilisation du matériel prêté pendant toute la durée de la mise à disposition.

Plus particulièrement le client s'interdit :

- D'employer le matériel loué à un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
- D'utiliser le matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été prévu.
- D'enfreindre les règles de sécurité fixées tant par la réglementation en vigueur.

### RESTITUTION DU MATERIEL

- A l'expiration du contrat de mise à disposition, le client est tenu de rendre le matériel en bon état.

- Au moment de la restitution, la garde juridique est transférée au prestataire. Il est convenu que le prestataire établit un état des lieux avec le client, sur l'état du matériel ainsi restitué.

- Le bon de restitution, matérialisant la fin de la mise à disposition est établi par le prestataire et visé par le client.

Il y est notamment indiqué :

- Le jour et l'heure de restitution
- Les réserves jugées nécessaires notamment sur l'état du matériel restitué pouvant faire l'objet de l'encaissement de la caution.

### CAUTION

- Les matériels et accessoires non restitués sont facturés au client sur la base de la valeur à neuf.

- Dans le cas où le matériel nécessite des remises en état consécutives à des dommages imputables au client, le prestataire peut les facturer au client après constat contradictoire.

- Si un produit est défectueux (tables/chaises, barnum...) celui-ci sera facturé.

- Si une tâche ne peut être lavée par les soins de l'entreprise FOX'S DESIGN, un lavage en pressing (pour tout ce qui est nappages/housses/nœuds/serviettes) sera facturé.

### REGLEMENTATION

- Le matériel est à rendre sale concernant le textile, non abîmé, non déchiré.

- La vaisselle est à rendre essuyer, non lavée, non cassée et rendue en sa totalité.

- Si le matériel est rendu partiellement, chaque matériel manquant sera facturé au client.

### MISE A DISPOSITION

- La mise à disposition est de courte durée, dont l'unité de temps est la journée.

- La mise à disposition du matériel et des infrastructures est strictement limitée à un week-end correspondant du vendredi matin au lundi matin 12h maximum.

- Le client est tenu de respecter la journée, l'heure et le lieu de restitution figurant sur le bon de réservation.

### LIVRAISON / MONTAGE / DEMONTAGE

L'entreprise FOX'S DESIGN s'engage à inclure dans sa prestation la livraison/montage/démontage ce qui concerne les barnums.

Le client ne se verra pas en droit de louer ce type de matériel sans ces prestations.

L'entreprise FOX'S DESIGN inclus gratuitement la livraison de tout autre matériel dans un rayon de 30 km autour de l'entrepôt et pour 300€ de commande minimum

FOX'SDESIGN

-51 rue de la Croix Saint Vincent 89340 VILLEBLEVIN – 06.42.44.16.64 – email:fox.design89@gmail.com-

- N° siren 840926877-

- TVA non applicable, art.293B du CGI-

### **PRIX DE LA MISE A DISPOSITION**

- Le prix est fixé à l'unité en euros
- Toute journée entamée, au-delà du planning fixé, fait l'objet d'une pénalité dont le montant est égale à 10% du montant de la facture initiale.
- Toute mise à disposition est facturée sur la base des tarifs et conditions tarifaires en vigueur au moment de la commande.
- En l'absence de devis pour des interventions (livraison, installation, démontage ...) feront l'objet de facturations supplémentaires, selon les tarifs en vigueur.
- Toute modifications de la durée, de la quantité ou nature du matériel mis à disposition, par rapport au devis initialement prévu entraîne un nouveau contrat et une modification de la facturation.

### **MODALITES DE PAIEMENT / DELAI DE PAIEMENT / DEFAUT DE PAIEMENT**

Le règlement des prestations réalisés par FOX'S DESIGN s'effectue exclusivement en Euros, soit en virement bancaire, soit par chèque libellé à l'ordre de FOX'S DESIGN.  
Le règlement des services et/ou prestations réalisés par FOX'S DESIGN est, sauf convention exprès entre les Parties, échelonné comme suit :

- Règlement d'un premier acompte de 30% du montant total sur présentation de la facture au jour de la signature du devis par le Client, qui fait office de réservation de la commande.
  - Règlement d'un second acompte de 70% du montant total sur présentation de la facture le jour de la livraison ou retrait du matériel.
- Un chèque de caution sera également demandé le jour de la livraison ou du retrait. Celui-ci sera restitué dans un délai maximum de 15 jours après la récupération du matériel lorsqu'il sera vérifié.

En cas de non-respect du paiement, le matériel ne pourra pas être retiré ou livré et l'acompte sera acquis.

Aucun escompte n'est accepté pour le paiement anticipé ou comptant. Aucune retenue, ni réduction, ni compensation de paiement ne sont acceptées en cas de litige. Sauf acceptation exprès de FOX'S DESIGN, les factures sont payables au comptant au jour de la réception de la facture par le Client. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit :  
L'application de pénalités calculées sur l'intégralité des sommes dues au taux de 5 fois le taux d'intérêt légal, en application des dispositions de la loi du 4 août 2008, dite loi LME.

Le remboursement par le Client de tous frais de dossier et de recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels, d'huissier ou personnel juridique autorisé.  
L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client à la date de constatation du non-paiement.

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée sans réponse, la prestation sera résiliée de plein droit par FOX'S DESIGN si elle l'exige.

### **DROIT DE RETRACTATION**

A compter de la date de la signature du contrat, et conformément à la législation en vigueur, le client dispose d'un délai de sept jours pour faire valoir son droit de rétractation auprès de l'agence. Pour ce faire, il devra nous faire parvenir dans ce délai une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant son intention de se rétracter. Le remboursement du montant versé sera effectué au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la lettre. Cette présente disposition ne s'applique qu'aux particuliers.

### **FORCE MAJEUR**

L'agence FOX'S DESIGN ne saurait être tenue responsable des retards dans l'organisation dus à des cas de forces majeurs tels que accidents de circulation, accidents humains, grèves, intempéries, révoltes, manifestations.  
L'agence mettra néanmoins tout en œuvre pour satisfaire son client.

### **RESILIATION**

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, l'autre partie est en droit de résilier le contrat de mise à disposition sans préjudice des dommages-intérêt qu'elle pourrait réclamer.  
Il est possible de résilier la commande selon les conditions contractuelles.

### **GARANTIE CONTRACTUELLE :**

Le prestataire s'engage à assurer la prestation à la date convenue au présent engagement, sauf en cas d'impossibilité indépendante de sa volonté :  
- Problème de santé grave.  
- Cas de force majeure.  
En cas d'impossibilité, l'acompte versé au présent contrat serait immédiatement restitué si celui-ci est encaissé.

Conditions de désistement du client :

- En cas de désistement du client, l'acompte sera restitué si le client prévient minimum 3 mois avant la date de la prestation.
- En cas d'annulation du client entre 3 mois et 1 mois avant la date de la prestation l'acompte acquis.
- En cas de désistement du client à moins de 1 mois de la date de la prestation, le montant total de la prestation devra être réglé.

Toute annulation du client devra faire l'objet d'un courrier recommandé.

### **ASSURANCE**

#### **DOMMAGES CAUSÉS AU TIERS :**

Le client et le prestataire déclarent être titulaires, chacun pour sa responsabilité, d'une assurance « Responsabilité Civile » pour couvrir les dommages causés au tiers par la matériel mis à disposition.

#### **DOMMAGES CAUSÉS AU MATÉRIEL**

Le prestataire et le client déclarent être titulaire, chacun pour sa responsabilité, d'une assurance « Responsabilité Civile » pour couvrir les dommages causés au matériel utilisé.

### **RECLAMATIONS**

Toute contestation ou réclamation ne pourra être prise en considération que si elle est formulée par écrit et adressée à la décoratrice et loueur, dans un délai de 8 (huit) jours maximum après la fin de la manifestation.

### **CONFIDENTIALITE ET DROIT A L'IMAGE**

FOX'S DESIGN s'engage à ne pas vendre, partager, ni divulguer les données personnelles nominatives du Client à des tiers en dehors de son propre usage. Cependant, ces données peuvent être occasionnellement transmises à des tiers agissant pour le compte et au nom de FOX'S DESIGN ou en relation avec l'activité de FOX'S DESIGN dans le cadre de l'utilisation pour laquelle elles avaient été recueillies à l'origine.

- Le Client dispose du droit d'accès et de mise à jour de ses données personnelles nominatives ainsi que du droit de demander leur suppression conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. FOX'S DESIGN s'engage à s'assurer que les données personnelles et nominatives du Client sont à jour, exactes et complètes.
- Le Client peut exercer son droit d'accès ou de correction en contactant directement FOX'S DESIGN par lettre recommandée avec avis de réception.
- Le Client, sans contrepartie financière ou pécuniaire de quelque nature que ce soit, autorise expressément FOX'S DESIGN ou toute autre entité qui viendrait aux droits de FOX'S DESIGN dans le cadre d'une vente, d'une cession de part sociales, d'une prise de contrôle, d'une fusion ou d'une acquisition, et tous ses ayants-droit : à fixer, reproduire, diffuser et exploiter son image, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur toutes les antennes de FOX'S DESIGN sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux ; à diffuser son image avec le logo de FOX'S DESIGN.
- En conséquence, le Client garantit FOX'S DESIGN contre tout recours et/ou action que pourrait former les personnes physiques ou morales qui estimeraient avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation de son image qui serait susceptible de s'opposer à leur diffusion.
- Le Client reconnaît d'ores et déjà être informé et accepter que la décision d'exploiter ou non son image sera laissée à la discrétion de l'Agence.

FOX'S DESIGN ne prend à son égard et à ce titre aucun engagement d'exploitation en tout ou partie des images enregistrées. Cette autorisation est accordée pour une durée de trente (30) ans à compter de la signature des présentes, renouvelable par accord mutuel des parties, formalisée par écrit, et restera valable en cas de changement de son état civil actuel.

Lu le ..... à .....  
Signature précédé de la mention « lu et approuvé »

FOX'SDESIGN

-51 rue de la Croix Saint Vincent 89340 VILLEBLEVIN – 06.42.44.16.64 – email:fox.design89@gmail.com-

- N° siren 840926877-

- TVA non applicable, art.293B du CGI-